

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Salon-de-Provence (13300)

Réponses de Hélène Haensler, au nom de la liste « Salon Changeons d'Ere »

– le 05/03/2020 à 22:42 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 3 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 135000 euros

La Fédération des Usagers de la Bicyclette recommande d'allouer entre 10 et 25€ par habitant et par an. Nous proposons dans un premier temps de dédier 3€ par habitant et par an.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Il était agréable d'avoir un référent vélo pendant le dernier mandat. Nous proposons de reconduire un interlocuteur privilégié.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : En particulier la liaison Salon - Lançon / Salon - Lamanon / Salon - Pélissanne / Salon Grans.

[Au sein de la Métropole nous soutiendrons la création de projets intercommunaux cohérents de pistes cyclables et voies vertes : une de nos volontés et de créer une logique de coopération avec les territoires voisins et non de compétition, comme cela est le cas actuellement.](#)

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Mettre en place une signalétique pour aiguiller les cyclistes vers les pistes cyclables existantes et qui leur permettent de rejoindre la gare, ou les villes voisines.

(Eyguières en suivant le GR, Grans / Pélissanne par le futur itinéraire cyclable...)

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Lamanon, Lançon de Provence, Grans, Pélissanne.

Les projets ont été proposés, il s'agit maintenant de les faire aboutir en les soutenant la liaison Grans - Salon - Pélissanne, et la liaison Lamanon - Salon - Lançon par le canal EDF.

[Voir commentaire action 3](#)

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. La zone de la collégiale St-Laurent par exemple mérite d'être réétudié pour éviter les stationnements gênants et la dangerosité des traversées piétonnes.

Le plan de circulation des zones à proximité des écoles peut aussi être repensé de manière à limiter l'exposition des enfants aux véhicules.

[Les camions de livraison de moins de 3,5 tonnes, qui polluent beaucoup pour ne livrer souvent chacun que quelques colis. Création d'un centre de regroupement des paquets de marchandises de toutes les sociétés de transporteurs, et de livrer toutes les commandes par un seul véhicule électrique. Une autre solution simple et économique : livrer les petits colis de marchandises par vélos-cargos à assistance électrique](#)

Action n°7 : je suis indécis·e

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Aucune ville ne fonctionne correctement avec une part de la voiture à 50%, il faut réduire la voiture à sa part utile (entre 25 et 35% en Europe) . L'arrêt de la priorité donnée à l'automobile, c'est notamment le refus de tout nouveau parking, souterrain ou non, à proximité du noyau historique

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Les zones à 30km/h sont appréciées par les piétons et les cyclistes qui se sentent plus en sécurité! Les nuisances sonores sont aussi limitées, ce qui est appréciable pour les riverains :)

A accompagner d'une campagne de sensibilisation auprès des automobilistes qui ne comprennent pas toujours ces mesures et ces aménagements.

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Les doubles-sens cyclables sont très appréciés par les cyclistes. Il s'agit de les généraliser de manière à favoriser l'utilisation du vélo en réduisant les distances des trajets .

Les double-sens sont à sécuriser à Salon : par exemple rue étroite du centre avec des plots sur le trottoir ne permettant pas au cycliste de se déporter s'il est en danger face à une voiture ; une signalisation au carrefour plus visible pour les automobilistes mais aussi pour les cyclistes.

Action n°11 : je suis indécis·e

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Il existe un grand parking à proximité de l'école de Lurian ainsi qu'une voie parallèle permettant une option alternative aux automobilistes. Il serait donc possible de supprimer la circulation devant cette école aux horaires d'entrée et de sortie des classes.

Une de nos propositions est l'étude de rues pour les enfants notamment aux heures d'entrées et sorties scolaires : une route sans voiture avec la remise en place du Pedibus et du S'Cool, un vélo à assistance électrique de 8 places qui permet un ramassage collectif, avec un éducateur de la commune.

Action n°12 : je suis indécis·e

Mener une réflexion sur la place du stationnement Par exemple, à proximité du MacDonald sur l'allée de Craponne le stationnement devant un bar gêne le passage des bus. Remplacer les deux places de stationnement par une terrasse pour le bar avec des bacs à fleurs serait une belle alternative :)

De manière générale, la réduction du nombre de places de stationnement les jours de marché démontre que le commerce local fonctionne bien avec un stationnement réduit en ville.

Les parkings nuisent à la santé publique lorsqu'ils sont situés en centre-ville. Tout projet de parking supplémentaire agira comme un « aspirateur à voitures » vers le centre-ville et augmentera encore plus la pollution de Salon de Provence. Construction d'un pk relais au Nord de la ville. Agrandissement du pk de l'IUT en ajoutant un étage (le parcours santé sera sanctuarisé), agrandissement aussi du pk du pôle multi modal sur les places de pk adjacentes : ce pk est plein dès 8h du matin.

Action n°13 : je suis indécis·e

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°14 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Poursuivre la création des arceaux au niveau des arrêts de bus (Roy René, cimetière, allées de Craponne) et des établissements publics (écoles, collèges, lycées, piscines...), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°15 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Dans la gare routière actuelle, et dans la gare SNCF actuelle, construire des locaux à vélo sécurisés.

Action n°16 : je suis indécis·e

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Les traversées de passages piétons sont dangereuses à de nombreux endroits (en particulier devant la collégiale Saint-Laurent) et sur les allées de Craponne.

Action n°17 : je suis indécis·e

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

- Les plans d'urbanisme et les permis de construire doivent comporter des pistes cyclables en site protégé. Les permis de construction d'immeubles collectifs doivent imposer des garages à vélos sécurisés, avec des prises de recharge pour les vélos à assistance électrique.

- Exiger des locaux à vélos non seulement dans toute construction nouvelle mais lancer une étude pour rattraper l'existant qui n'en serait pas pourvu

Action n°18 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Développer les subventions municipales pour l'achat d'un vélo : par exemple participer à hauteur de 50% à l'achat du deuxième vélo dans une famille.

Promouvoir une culture vélo

Action n°19 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°20 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

La voie verte le long du canal EDF se prêterait bien à cet apprentissage puisqu'elle serait située à proximité des écoles :)

Créer des vélos-écoles pour enseigner le bon usage sécurité du vélo et de son stationnement

Action n°21 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°22 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°23 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°24 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Un dimanche par mois, proposer une journée sans voiture.

Action n°25 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Se greffer sur la journée mondiale du vélo qui a lieu le 3 Juin, tous les ans !

Action n°26 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Commentaires généraux

Le but ultime visé par l'organisation des transports en commun et des modes de déplacement "doux" ou "actifs" doit être que toute personne qui le souhaite devrait pouvoir raisonnablement se passer totalement de véhicule personnel dans la vie quotidienne. Cela suppose un réseau de transport local suffisamment dense impliquant d'éviter un étalement sans fin des zones péri-urbaines qui doivent être densifiées. Mais cela implique aussi que les usagers acceptent de marcher, les bus ne pouvant pas aller partout. Cela suppose aussi de renoncer en partie au confort de la voiture individuelle : musique, infos, bulle d'intimité après le travail.

Pour cet objectif à long terme, le territoire salonnais bénéficie de sérieux atouts, grâce aux lignes de chemin de fer, aux routes et autoroutes existantes, mais qui doivent tous être beaucoup plus efficaces. Mais il souffre d'un handicap sérieux : un prix du foncier extrêmement élevé qui limite les familles et les entreprises, mais aussi les pouvoirs publics : il est par exemple très coûteux et compliqué d'élargir une route pour créer un trottoir, une vraie piste cyclable et un couloir réservé aux bus.

Un ensemble de mesures devront être appliquées dans la décennie à venir pour faire face au réchauffement climatique et assurer la transition écologique.

Parmi ces mesures proposées, beaucoup se heurteront à des lois, normes et règlements existants, imposés par l'État. Mais l'enjeu du réchauffement climatique est tel que la législation doit évoluer.

Il est indispensable de s'inspirer et de travailler en liaison avec les associations déjà existantes sur les modes de déplacements alternatifs : APROVEL sur Salon de Provence, RAMDAM (Rassemblement d'Associations pour les Modes de Déplacements Alternatifs dans la Métropole Aix-Marseille).

La mise en place de conseils citoyens permettront aux citoyens, aux associations, aux élus et aux différents acteurs locaux de croiser leurs envies, leurs contraintes, afin d'élaborer un plan vélo sur Salon accepté par tous.